

**Club de plongée Matheysin**  
**Maison des associations**  
**Bd Docteur Ricard**  
**38350 LA MURE**

## **Compte rendu d l'Assemblée générale Ordinaire du 21/12/2017**

Le 21 décembre 2017, à 19 heures30, les membres de l'association Club de Plongée Matheysin se sont réunis à la salle Zéwulko à LA MURE en assemblée générale ordinaire sur convocation du président.

L'assemblée était présidée par Monsieur LECLERCQ Joseph, président de l'association, assisté par Nicole DELAVEST, membre du club, secrétaire de séance à la demande du président en l'absence des secrétaires.

### **Saison 2016/2017**

Nombre d'adhérents : 69 Quorum : 17 (1/4 Assemblée)

Présents :22 présents+6 pouvoirs :28 Quorum atteint.

L'assemblée peut valablement délibérer.

Excusés : Mme DELPUECH Maire de ST Honoré.

Présence de M CIOT, Conseiller municipal délégué aux sports représentant la Mairie de La Mure

Ordre du jour :

- Rapport moral du Président.
- Rapport d'activités.
- Rapport financier du Trésorier.
- Questions diverses.
- Élection du comité de direction.
- Élection du président du comité de direction.
- Résultat du vote.
- Pot de clôture.

Le président ouvre l'assemblée générale en remerciant de sa présence le représentant de la Mairie de La Mure et l'ensemble des adhérents présents et en excusant Mme DELPUECH, Maire de ST Honoré.

### **Rapport moral**

Le président fait lecture de son rapport moral. (Document joint)

Il souligne un problème lié au rangement du matériel dans le local et rappelle que les fiches de palanquée doivent être stockées pendant un an et demande un effort aux encadrants pour en assurer le retour vers le président.

### **Rapport d'activités**

### **Les différents responsables de commission présentent leur rapport. (Document joint)**

Certains points sont soulignés au cours de ces rapports.

Le vice-président fait part des difficultés rencontrées parfois dans les relations avec l'intercommunalité.

L'obtention du créneau du mercredi pour l'ensemble du bassin n'était pas acquise au départ mettant en péril le développement de certaines activités du club. (Section jeunes et handisport)

Il remercie la communauté de commune de nous avoir affecté la totalité du bassin.

Il note que les informations ont du mal à circuler entre les instances et les clubs utilisateurs.

### **Intervention de M CIOT, représentant de la mairie de LA MURE :**

Concernant les relations avec la Communauté de Communes, le directeur nommé a dû prendre ses marques. Les relations ne devraient aller qu'en s'améliorant.

La piscine est un formidable outil, bien utilisé.

Isabelle NICOLAS, responsable de la formation N3 fait part de ses difficultés à organiser les sorties pour cette formation. Il est nécessaire de réserver très tôt auprès des structures commerciales, dès octobre pour les sorties du printemps. Elle s'est engagée auprès des structures au vue des réponses des adhérents mais malheureusement certains n'ont pas donné suite pour diverses raisons. Elle a donc réglé personnellement des frais pour ne pas se mettre en porte à faux avec certaines structures.

Plusieurs points sont rappelés pour les formations :

Les réservations doivent se faire au nom du club pour un souci autant d'organisation, de comptabilité que de responsabilité. Le club fait les avances et assure la gestion auprès des adhérents.

Les adhérents qui participent à ces sorties doivent comme pour les sorties N1 et N2 prendre à leur charge le coût de la plongée de leurs encadrants.

Pour les formations RIFAP et NITROX un tarif a été fixé par le comité de direction. Il convient donc de le réclamer dès le départ aux adhérents qui s'inscrivent dans ces formations. (30€ RIFAP, 40€ NITROX base comprenant la carte et les frais annexes)

Pour la première fois, les contacts établis lors du forum des associations ont donné lieu à des inscriptions.

**Le prochain TIV aura lieu le 25 mars 2018.** Il est rappelé que ceux qui détiennent la formation TIV devront participer à un recyclage obligatoire pour la conserver.

Nous avons été sollicités pour la tenue de la piste de luge malheureusement pour la date proposée, le 23 décembre, peu de membres du club étaient disponibles. Nous n'avons donc pas pu donner suite.

Phillppe CHARVET tient à remercier tous ceux qui se sont investis lors de la soirée zen à la piscine et note le très bon investissement des nouveaux adhérents pour cette première animation du nouvel exercice.

### **Rapport financier (Document joint)**

Le club remercie la municipalité de La Mure pour la subvention de fonctionnement et la subvention spécifique pour l'organisation des baptêmes qu'elle nous accorde. Le club remercie aussi la Municipalité pour la mise à disposition du minibus à un coût réduit qu'il a utilisé pour les sorties jeunes.

Le club remercie aussi la municipalité de Nantes en Ratier, de Saint Honoré pour leur subvention de fonctionnement ainsi que la municipalité de La Morte pour la subvention exceptionnelle couvrant les années 2016 et 2017.

La trésorière rappelle qu'il convient de trouver d'autres sources de financement car les subventions d'État baissent continuellement.

### **Prévisionnels** (documents joints)

En plus du budget prévisionnel de fonctionnement, un budget prévisionnel d'investissement est présenté à l'assemblée.

Vu le développement d'activités au sein du club (jeunes, PSP), il est nécessaire d'investir dans du matériel spécifique pour que tous les groupes puissent tourner correctement.

Des demandes de subventions seront établies auprès de la région et du département.

### **Vote des rapports**

**Le rapport moral est soumis au vote : adopté à l'unanimité.**

**Le rapport d'activités est soumis au vote : adopté à l'unanimité**

**Le rapport financier est soumis au vote : adopté 1 abstention**

**Le prévisionnel est soumis au vote : adopté 1 abstention**

### **Questions diverses abordées**

#### **Proposition de modification de la fin de l'exercice comptable.**

Les trésoriers proposent de clore l'exercice fin août plutôt que fin septembre afin de mieux coller au fonctionnement du club, la rentrée piscine se faisant plus tôt qu'avant, les inscriptions sont prises dès le mois de septembre. L'assemblée générale pourrait aussi se tenir plus tôt.

Pour 2017/2018, l'exercice irait d'octobre 2017 à août 2018 et serait donc raccourci d'un mois. Les exercices suivants iraient du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août.

**Proposition soumise au vote : adopté 1 abstention**

#### **Proposition d'organiser la journée baptême en juin.**

C'est l'expérience des années antérieures qui a conduit à organiser les baptêmes en septembre, le public touché correspondant mieux au but recherché.

**Proposition soumise au vote : rejeté à l'unanimité**

#### **Proposition de jumelage avec un club algérien.**

L'idée paraît intéressante. Reste à creuser les actions

**Proposition soumise au vote : adopté**

#### **Organisation de la plongée de l'an neuf le 7 janvier 2018**

Proposée par le CODEP, il est proposé que le club se charge de l'organisation comme précédemment.

**Proposition soumise au vote : adopté**

### **- Election du comité de direction.**

L'assemblée n'ayant plus de questions, le président présente la liste des personnes candidates au comité de direction.

NOM PRENOM

- 1- BANNET PHILIPPE
- 2- BARRE BERNADETTE
- 3- BEAUVALLET ISABELLE
- 4- BETEND STEPHANE
- 5- BONNEVIDE SERGE
- 6- CAILLIERET GERARD
- 7- CHARVET PHILIPPE
- 8- CRISTOFOLI STEPHANE
- 9- DJENNAT KARIM
- 10- DUGUE SEBASTIEN
- 11- HELME THIERRY
- 12- LECLERCQ JOSEPH
- 13- MUNSCH FRANCOIS
- 14- PIERRE EMMANUEL

MEMBRES COOPTES (moins de 6 mois de présence dans l'association, sans droit de vote)

LECLERCQ EVA

**Comité de direction soumis au vote : adopté à l'unanimité**

### **Élection du président du comité de direction.**

Après s'être retiré pour débat, le comité de direction présente à l'assemblée la candidature de Joseph LECLERCQ en tant que président.

**Joseph LECLERCQ est élu. 1 abstention.**

Fin de l'assemblée générale à 22 heures

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le secrétaire de séance.

Le Président de séance

Joseph LECLERCQ



Le Secrétaire de séance

Nicole DELAVEST

